

REVEILLON SUR L'ALTIPLANO DU CAPCIR
Randonnée accompagnée en étoile à partir du refuge
des Bouillouses (refuge de montagne tout confort)
4 jours, 3 nuits



*Le site de La Bollosa est un massif pyrénéen exceptionnel, pour pratiquer la raquette à neige, tout en douceur, dans des paysages extraordinaires et inoubliables
Situé au cœur de cette région montagnarde et ensoleillée, le refuge des Bouillouses, nous permettra de découvrir, raquettes aux pieds et le sac léger, une succession d'altiplanos, parsemés de lacs gelés. Nous zigzagerons tous les jours, dans cet univers blanc, avec quelques forêts éparses de pins. Le soir du réveillon, ambiance assurée, dans cet authentique refuge.*

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil en gare SNCF de Latour de Carol.

Transfert vers notre point de départ, afin de monter vers notre refuge de montagne situé sur un alti-plano à 2000 m d'altitude.

Nous emprunterons un itinéraire qui nous fera découvrir, en zigzaguant, des pinèdes saupoudrées de blanc...

Nuit en refuge.

4h30 de marche et environ 450 m de dénivellée négative

Jour 02 : Vallée ds Péric

Randonnée vers les Péric, découverte de cet incroyable univers vallonné, composé d'innombrables lacs gelés, entourés de hauts sommets.

Nuit au refuge des Bouillouses, une bonne douche chaude et nous sommes prêts pour affronter la soirée de la Saint Sylvestre ...

Nuit en refuge

5h30 de marche et environ 450 m de dénivellée négative,

Jour 03 : Après la soirée festive, nous allons commencer doucement cette nouvelle année, avec cette belle escapade, dévoilant de belles combes boisées, au relief doux, en direction du Puig Carlit, le seigneur de ces lieux.

Nuit en refuge

5h30 de marche et environ 380 m de dénivellée négative

Jour 04 : Dernière randonnée en raquette, à travers ce paysage de grand nord canadien, avant la descente dans la vallée.

Transfert sur la gare de Latour de Carol vers 15h30.

4h30 de marche et environ 350 m en positif et négatif.

Note : nous pouvons être amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué en cas de force majeure en fonction de la météo, de la date, du nombre et/ou du niveau des participants.

LES POINTS FORTS

- un circuit tout en étoile pour plus de confort dans un site exceptionnel
- un espace grandiose, au pied du Carlit, site protégé avec de beaux paysages
- des étapes différentes tous les jours dans cet univers saupoudré de blanc
- acheminement de votre sac de voyage en motoneige

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Dimanche 30 Décembre 2018 à 10h00 à la gare de Latour de Carol.

DISPERSION

Le Mercredi 02 Janvier 2019 vers 15h30 à la gare de Latour de Carol

ARRIVEE LA VEILLE OU PROLONGER VOTRE SEJOUR :

Hôtel à Angoustrine : Hôtel Le Relais du Belloch** Tél : 04 68 30 07 24

NIVEAU

Niveau 2 sur une échelle de 5.

Marcheurs contemplatifs.

Pour marcheurs moyens, pratiquant déjà la randonnée, avec des dénivelées positives d'environ 400 à 550 mètres.

Etapas de 4h30 minimum en moyenne, sur terrain facile enneigé en montagne, mais en règle générale aucune technique ni difficulté sur le circuit

HEBERGEMENT

Refuge de montagne chauffé, en chambre de 4 personnes, des couvertures sont à disposition. En revanche, prenez une serviette de bain et un sac à viande.

REPAS : Pension Complète pendant toute la durée du séjour, petit déjeuner et dîner pris au refuge.

Les repas du midi seront préparés par nos hôtes et pris le matin avant le départ.

REPAS DU REVEILLON : Ce sera un véritable repas amélioré, avec apéritif, vin et bulle pour fêter le passage de la nouvelle année, sans oublier la soirée dansante.

TRANSFERTS INTERNES

En minibus pour le transfert aller/retour (gare / début de la randonnée)

GROUPE

A partir de 5 personnes - Maximum 12 personnes

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne connaissant bien le massif et son parcours.

PORTAGE DES BAGAGES

Portage de vos affaires personnelles de la journée, pas de duvet nécessaire, juste un drap ou « sac à viande » pour les dortoirs, il y a assez de couvertures dans les dortoirs.

Le matin, nous prendrons le repas froid du midi avant de quitter le refuge.

MATERIEL FOURNI

Le prêt d'une paire de raquettes TSL 225, avec une paire de bâtons

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr

- un sac doc pour la journée : Prévoir un sac à dos confortable de 30 à 40 litres pour vos effets de la journée (un vêtement chaud, une cape de pluie, une gourde, une boîte et des couverts personnels pour le pique-nique du midi, protection solaire et papiers d'identité) et un peu de place pour nous aider à transporter le pique-nique et des encas.

- un sac à dos de 45 à 55 litres pour les affaires des 4 jours, ou une valise,

- un sac de voyage pour vos affaires des 4 jours,

- une bonne paire de chaussures à tige haute (pour un bon maintien des chevilles),

- pas de duvet (sauf pour les frileux) sinon un sac à viande, pour le dortoir

- des chaussettes

- une paire de guêtres (facultatif)



- une paire de chaussons pour le soir
- des tee shirts
- pantalon en toile
- pantalon chaud pour le soir (style survêtement)
- polaire ou un gros pull
- une veste de type Gore Tex (imperméable et respirante)
- protection contre le soleil (crème solaire, stick pour lèvres)
- gants, bonnet,
- sous- vêtements de rechange
- une gourde (au minimum 1,5 litre)
 - couteau, fourchette, vos couverts personnels pour le repas du midi, assiette et gobelet pour les repas préparés du midi
- une petite pharmacie personnelle : élastoplast, double peau, pansements divers, anti diarrhéique (Immodium ou autre), antalgique (Doliprane ou autre), antibiotique à large spectre, médicament pour la gorge (lysopaïne par exemple), pince à épiler, une paire de ciseaux, une boîte de Micropur ou Hydroclonazone afin de traiter l'eau prise dans les sources et les fontaines...
- votre appareil photo
- une paire de lacets de rechange
- vos papiers

Petits conseils et astuces : vos affaires de rechange, classez-les et ranger-les dans des poches plastiques afin de mieux les protéger de la poussière ou autre durant votre séjour.

DATES ET PRIX

Du 30 décembre au 02 janvier 2019 : 505 euros par personne

LE PRIX COMPREND

- l'organisation et l'encadrement par un accompagnateur professionnel,
- la Pension Complète du premier jour au dernier jour après le petit déjeuner,
- le repas du réveillon avec apéritif, vin et mousseux et cotillons pour la soirée du Réveillon,
- le transfert de la gare jusqu'au point de départ (Aller/Retour),
- le transfert des bagages en motoneige, (Aller / Retour),
- le prêt d'une paire de raquettes TSL 225, avec une paire de bâtons,

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons avant, pendant et après les repas (sauf pour la soirée du réveillon), les dépenses personnelles
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- l'équipement individuel
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend
- l'assurance annulation-assistance - rapatriement, interruption de séjour 3.9%

POUR EN SAVOIR PLUS

SANTE : Aucun certificat de vaccination n'est exigé pour les voyageurs. Etre à jour dans ses vaccinations

Penser à apporter votre Carte Européenne d'Assurance Maladie, qui est valable 1 an et qu'il faudra demander à votre Caisse d'Assurance Maladie 15 jours avant votre départ.

Cependant les rappels du tétanos et de la typhoïde sont néanmoins conseillés.

POURBOIRES : Aujourd'hui, le pourboire est généralement facultatif et est laissé à votre libre appréciation, selon votre satisfaction à la fin de votre voyage.

Il est d'usage de donner un pourboire à votre guide et à l'équipe locale. Il doit être adapté en fonction du niveau de vie du pays et de la durée de votre voyage. C'est un geste symbolique qui récompense une prestation de qualité par rapport à la prestation reçue.

LES FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

N'oubliez pas dans votre sac à dos, le contrat d'assistance-rapatriement. Au minimum 15 jours avant votre départ, demandez à la sécurité sociale une carte européenne ou une attestation européenne valable 3 mois afin d'éviter l'avance obligatoire de frais médicaux.

Si vous vous déplacez en véhicule en Espagne, sont obligatoires sous peine d'amende : gilet fluorescent + 2 triangles de signalisation.

ATTENTION : l'autorisation de sortie du territoire est obligatoire pour tout mineur voyageant sans ses deux parents.

A compter du 15/01/17, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents devra être muni de sa pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport selon la destination), d'un formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale (autorisation de sortie du territoire), de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire. Pour plus d'informations nous vous invitons à vous rapprocher de votre mairie.

PENSEZ-Y Idées sympas : N'hésitez pas à amener une spécialité de votre région pour la partager avec le groupe.

Au début du séjour, vous pouvez confectionner une caisse commune qui servira aux pots et achats de groupe.

ADRESSES UTILES

- Sites internet : <http://www.parcnationaux.com/pyrénées>
- Itinéraire : www.viamichelin.fr
- SNCF : 36 35 ou 0 892 35 35 35 ou www.voyages-sncf.com
- Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 7 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTI-RISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.espace-evasion.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'Assurance Annulation

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. **Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 MOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex